## Colloques et séminaires

# Le colloque «L'écrivain et l'imprimeur»: une étape marquante de la recherche<sup>1</sup>

Le colloque international «L'écrivain et l'imprimeur», qui s'est tenu au Mans les 8 et 9 octobre 2009, a non seulement proposé un état des lieux dans le domaine complexe du statut et de la fonction de l'écrivain, mais aussi engagé quelques pistes importantes pour la réflexion à venir. Les vingt conférences de grande qualité qui ont été présentées et discutées à l'initiative d'Alain Riffaud (Université du Maine) confirment un certain nombre d'intuitions du chercheur, et suggèrent quelques enseignements très généraux.

Le projet des organisateurs consistait à pleinement intégrer les apports de l'histoire du livre (terme générique employé ici par commodité) dans le domaine de l'histoire des textes et de l'histoire littéraire. L'écrivain peut intervenir, plus ou moins directement, sur le travail même de publication au sens matériel du terme, mais les choix effectués par l'imprimeur sont également décisifs dans la définition du «produit livre» par le biais duquel le texte se donne à lire. Parfois, le processus même de fabrication peut aller jusqu'à être intégré au niveau de la rédaction (de l'écriture). Avec ce colloque, une page est enfin tournée, qui balise la prise en compte des vœux vigoureusement énoncés par Lucien Febvre... en 1952:

L'histoire du livre, terra incognita. Non que fassent défaut les travaux d'érudition (...). Mais (...) l'histoire de l'imprimerie n'est que trop rarement intégrée à l'histoire générale. Des historiens «littéraires» peuvent encore disserter à longueur de journée sur leurs auteurs sans se poser les mille problèmes de l'impression, de la publication, de la rémunération, du tirage, de la clandestinité, etc., qui feraient descendre leurs travaux du ciel sur la terre. Des historiens économiques peuvent toujours ne prêter qu'une attention distraite à une industrie (...) spécifiquement capitaliste par tant de ses aspects (...). Même chose s'agissant des historiens de la religion, de la morale ou de la politique. Ils sont tous sans excuse...²

Colloque international «L'écrivain et l'imprimeur», Université du Maine, 8 et 9 octobre 2009 (organisation scientifique: Alain Riffaud).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Lucien Febvre, note liminaire à l'article d'Henri-Jean Martin, «L'édition parisienne au XVII<sup>e</sup> siècle: quelques aspects économiques», dans *Annales ESC*, 1952, p. 309.

### ACTUALITÉ D'UN COLLOQUE: HISTOIRE DU LIVRE ET HISTOIRE DE L'AUTEUR

L'auteur semble aujourd'hui être thème «à la mode», les séminaires, colloques et publications se multiplient sur cette problématique, mais un bref rappel historiographique montre que le fait n'est précisément en rien le produit d'une mode par essence temporaire et passagère. La trajectoire des travaux en histoire du livre est passée en France depuis une cinquantaine d'années (si l'on prend comme point de référence la sortie de la première édition de l'Apparition du livre, en 1958<sup>3</sup>) par un certain nombre de phases successives. Notons d'abord que l'histoire du livre n'existe pas, en règle générale, en tant que discipline universitaire, et que par conséquent la question se pose toujours, de ses rapports avec les grands domaines scientifiques dont elle a à traiter: l'histoire (moderne et contemporaine), l'histoire littéraire, voire les langues et littératures étrangères (par ex. la «germanistique»), sans oublier les sciences de l'information et de la communication ni les grandes institutions de conservation, au premier chef, dans notre pays, la Bibliothèque nationale de France. Rien de surprenant dès lors si l'histoire du livre «à la française», souvent développée d'abord par des historiens, a été conçue comme une branche d'une histoire économique et sociale qui dominait très largement la conjoncture intellectuelle des années 1950-1960<sup>4</sup> (rappelons que la thèse d'Henri-Jean Martin sur *Livre*, pouvoir et société à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle date de 1969). On a donc compté les ateliers typographiques pour établir une géographie des presses, et compté les éditions pour construire des courbes de production; parallèlement, on a étudié les systèmes d'encadrement de la profession; enfin, on a commencé à aborder la question de la consommation des livres, notamment par le biais des inventaires de bibliothèque<sup>5</sup>. Paradoxalement, et même si l'objectif ultime était celui d'une «histoire des mentalités», le livre lui-même, en tant qu'objet, et le texte, se sont trouvés quelque peu négligés par ces approches plus spécifiquement historiennes.

Un second moment s'ouvre dans les années 1970. Il reste marqué par la poursuite des travaux antérieurs, mais aussi par l'approfondissement de leur critique. S'agissant de la statistique de la production, la recherche prend mieux conscience de l'inadéquation des sources jusque-là systématiquement exploi-

Lucien Febvre, Henri-Jean Martin, L'Apparition du livre, 3° éd., postf. Frédéric Barbier, Paris, Albin Michel, 1999. Présentation d'ensemble dans: Frédéric Barbier, «1958: l'invention de la «nouvelle histoire du livre»», dans Cinquante ans d'histoire du livre. De L'Apparition du livre (1958) à 2008. Bilans et projets, éd. Frédéric Barbier, István Monok, Budapest, Országos Széchényi Könyvtár, 2009, pp. 7-26 («Vernetztes Europa», 5).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Histoire sociale, histoire globale? Actes du colloque des 27-28 janvier 1989, dir. Christophe Charle, Paris, Éd. de la MSH, 1993.

Dans la tradition fondée par Daniel Mornet sur «Les enseignements des bibliothèques privées, 1750-1780», article publié dans la Revue d'histoire littéraire de la France, 17, 1910, pp. 449-496.

tées, notamment à cause du système juridique très complexe qui est celui de l'édition en France au XVIIIe siècle, mais aussi à cause de l'incomplétude des collections conservées dans les grandes bibliothèques<sup>6</sup>. Les travaux conduits dans la perspective traditionnelle d'une histoire économique et sociale ont ainsi été renouvelés – même pour les monographies urbaines, comme le montre éloquemment l'exemple de Rouen étudié par Jean-Dominique Mellot<sup>7</sup>, ou encore pour les monographies d'entreprises, comme l'illustre le cas spectaculaire de la Société typographique de Neuchâtel (STN) envisagé par Robert Darnton. Un grand nombre de recherches a abordé les périodes plus tardives (les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles), parfois par le biais de monographies d'entreprises pour lesquelles on disposait éventuellement de sources originales (rappelons que l'Institut mémoire de l'édition contemporaine, l'IMEC, est fondé en 1988)8. Cette histoire que l'on pourrait dire «classique» du livre culmine dans la décennie 1980 avec la sortie de l'Histoire de l'édition française<sup>9</sup>, qui constitue un bilan des connaissances accumulées autant qu'elle désigne les zones vierges et les chantiers restant à ouvrir 10.

Deux problématiques nouvelles ont par ailleurs commencé à être plus systématiquement balisées au cours de ces deux décennies.

1) D'une part, au moment même où l'Histoire de l'édition française était publiée, la recherche a pris une dimension comparatiste qui est aujourd'hui devenue fondamentale et dans le cadre de laquelle les questions de l'intégration et de l'identité, mais aussi des réseaux, des pratiques de sociabilité, des transferts culturels, etc., s'imposent de plus en plus 11. Parallèlement, et de manière peut-être plus systématique que précédemment, les historiens du livre ont exploré une forme d'interdisciplinarité à laquelle leur champ est particulièrement bien adapté. Des recherches de sociologie, de théorie littéraire, voire de philosophie dans un sens plus général, ont eu une grande influence dans notre domaine: après Max Weber, pensons par exemple aux travaux de Bourdieu sur la distinction, aux «lieux de mémoire» de Pierre Nora, aux théories d'Engelsing

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Un modèle *a contrario* est donné par Emmanuel Le Roy Ladurie, Anette Smedley-Weill, André Zysberg, «La réception des langues étrangères en France: une analyse quantitative pour six langues européennes, d'après les entrées d'ouvrages à la Bibliothèque nationale de France», dans *Histoire et mesure*, XVII, 1-2, 2002, pp. 3-46.

Jean-Dominique Mellot, L'Édition rouennaise et ses marchés (v. 1600-v. 1730): dynamisme provincial et centralisme parisien, Paris, École des chartes (diff., Paris, H. Champion; Genève, Droz), 1998.

<sup>8</sup> Un exemple plus récent, intégrant les problématiques actuelles, est donné par Valérie Tesnière, Le Quadrige. Un siècle d'édition universitaire, 1860-1968, Paris, PUF, 2000.

<sup>9</sup> Histoire de l'édition française, dir. Henri-Jean Martin, Roger Chartier, Paris, Promodis, 1982-1986, 4 vol.

Par exemple, il a rarement été souligné que l'Histoire de l'édition française ne comprenait aucun chapitre explicitement consacré à la période révolutionnaire.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Frédéric Barbier, *L'Empire du livre. Le livre imprimé et la construction de l'Allemagne contemporaine, 1815-1914*, Paris, Éd. du Cerf, 1995 («Bibiothèque franco-allemande»).

sur les «révolutions de la lecture» ou encore à la «publicité» habermasienne, voire à la somme des «Concepts fondamentaux en histoire» (Geschichtliche Grundbegriffe) publiée par Koselleck et par les collègues que celui-ci a su réunir. La théorie du champ littéraire est évidemment elle aussi à considérer et la sortie, en 1985, du livre d'Alain Viala sur la Naissance de l'écrivain<sup>12</sup> a marqué une étape importante de ces réflexions. Il convient enfin de mentionner la construction des concepts d'intertextualité et de paratexte tels que les a notamment élaborés et proposés Gérard Genette 13. Ces deux domaines spécifiques, du champ littéraire et de la construction du texte, touchent directement la question de l'auteur.

2) On comprendra qu'une réflexion de plus en plus attentive ait dès lors été consacrée au problème de la lecture et de ses pratiques, en essayant de déborder la simple approche statistique ou descriptive. D'une part, c'est la sociologie des textes telle qu'elle est envisagée par Roger Chartier dans de nombreux travaux, de l'autre, c'est l'attention nouvelle donnée aux formes des livres (la «mise en texte» alias la «mise en livre») comme encadrant les pratiques d'appropriation des textes que ceux-ci proposent <sup>14</sup>. Ces réflexions, développées depuis lors, rejoignent la problématique classique de la bibliographie matérielle, mais elles la renouvellent aussi pour partie en amenant les chercheurs à s'interroger sur le caractère relatif de concepts jusque-là figés: ainsi des concepts d'«édition», voire de «texte» et, bien évidemment d'«auteur». Nous avons là un des fondements épistémologiques du colloque du Mans, fondement que les travaux d'Alain Riffaud illustrent de la manière la plus érudite et la plus efficace <sup>15</sup>.

Nous pourrions symboliquement ouvrir notre troisième période en 1989, avec la chute du Mur de Berlin et avec la problématique posée par l'intégration d'une Europe jusque-là très profondément divisée. Trois éléments nous semblent devoir particulièrement être soulignés:

1) C'est, d'abord, l'entrée dans une «révolution des médias» dont la formulation même est devenue un lieu commun, mais dont l'existence effective invite l'historien à s'interroger dans une optique renouvelée sur les phénomènes comparables éventuellement survenus dans le passé. Le colloque de Lyon, en 1998, a montré qu'il y avait en effet eu des «révolutions» antérieures des médias, dans lesquelles l'imprimerie a joué un rôle central, tandis que l'exposition pari-

Alain Viala, Naissance de l'écrivain: sociologie de la littérature à l'âge classique, Paris, Éd. de Minuit, 1985.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Voir le dossier sur le « Paratexte » publié dans le présent numéro de *Histoire et civilisation du livre*.

Mise en page et mise en texte du livre manuscrit, dir. Henri-Jean Martin, Jean Vezin, Paris, Éd. du Cercle de la Librairie-Promodis, 1990, et Henri-Jean Martin [et collab.], La Naissance du livre moderne, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle: mise en page et mise en texte du livre français, Paris, Éd. du Cercle de la Librairie, 2000.

Parmi les derniers articles publiés par Alain Riffaud, «L'énigme éditoriale de L'Amour tyrannique de Scudéry, ou De l'utilité de bien connaître les imprimeur», dans Histoire et civilisation du livre. Revue internationale, IV, 2008, pp. 293-308.

sienne du CNAM en 2002 mettait en scène leur succession <sup>16</sup>. Le colloque de 2009 au Mans se plaçait dans la ligne ainsi tracée: chaque période de mutation entraîne une reconfiguration profonde des catégories touchant non seulement à l'économie du média (production, diffusion, consommation), mais aussi à son encadrement social et institutionnel (les questions de propriété littéraire, de censure, etc.) et, d'une manière générale, à tout ce qui relève de ce que l'on appelle le champ littéraire – et on sait, par exemple, que la période de la «révolution gutenbergienne» n'échappe pas à la règle <sup>17</sup>. La question de la spécificité du livre (ou du périodique, ou du journal, si l'on veut bien dépasser les affirmations de principe) <sup>18</sup>, mais aussi celle de l'auteur est logiquement au cœur de la problématique ainsi redéfinie.

2) La réception et la construction du sens rassemblent une deuxième constellation de réflexions liant les conditions de production des textes et celles de leur appropriation. Ces phénomènes ressortissent de logiques d'actualisation répondant à des conjonctures elles-mêmes différentes – voire, parfois, de cette «distorsion de sens» que la publication des 95 thèses par Luther en 1517 illustre de manière exemplaire 19. Bornons-nous à rappeler ici un seul exemple, bien connu, qui montre la manière dont l'étude des textes dans le long terme dévoile des procédures successives d'actualisation qui correspondent à des renouvellements de sens et à des renouvellements de publics.

Certes, le *Calendrier des bergers* n'a pas d'auteur désigné, mais il répond, sous forme d'imprimé à partir de 1491 (Paris, Guy Marchant), à l'attente d'une clientèle de non clercs (ce sont des textes en langue vulgaire) relativement fortunée. Au XVI<sup>e</sup> siècle, son lectorat français s'ouvre progressivement, en s'étendant à la clientèle bourgeoise de Paris et d'un certain nombre de villes de province. On sait comment, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, le modèle de connaissance représenté par le *Calendrier* ne saurait plus correspondre à une pensée scientifique alors en profond renouvellement, et comment le texte, en quelque sorte déclassé, passe dans les collections de la «Bibliothèque bleue». Mais on sait aussi comment, à partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les textes de cette même «Bibliothèque» font l'objet d'une réappropriation «distinguée» (pensons aux romans de chevalerie lus par Madame Du Deffand) et savante. Enfin, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ils disparaîtront à peu près complètement de la culture dite «populaire».

Les Trois révolutions du livre, dir. Frédéric Barbier, Genève, Librairie Droz, 2001. Les Trois révolutions du livre. Catalogue de l'exposition du musée des Arts et Métiers, Paris, Imprimerie nationale, 2002.

<sup>17</sup> Frédéric Barbier, L'Europe de Gutenberg. Le livre et l'invention de la modernité occidentale (XIII-XVI siècle), Paris, Librairie Belin, 2006.

Jean-Dominique Mellot, «Qu'est-ce qu'un livre? Qu'est-ce que l'histoire du livre?», dans Histoire et civilisation du livre. Revue internationale (Genève, Librairie Droz), 2006, 2, pp. 5-18.

Frédéric Barbier, «Les codes, le texte et le lecteur», dans La Codification. Perspectives transdisciplinaires, dir. Gernot Kamecke [et al.], diff. Genève, Librairie Droz, 2007, pp. 43-71.

3) Pour finir, il n'est pas possible de ne pas mentionner la question des sources documentaires, bouleversée par le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (les NTIC): certes, la disponibilité massive de catalogues de bibliothèques en ligne (les OPAC) de plus en plus riches pose toujours la question de la fiabilité de certaines informations bibliographiques, mais elle fournit aussi au chercheur une masse documentaire jusque là inaccessible. Il en va de même avec l'essor de la numérisation et avec la mise en place de bibliothèques numériques plus ou moins bien coordonnées: même si l'historien du livre a *a priori* toujours besoin d'être confronté aux objets eux-mêmes, donc aux livres, il va de soi que les gisements documentaires ainsi créés et en constant accroissement autorisent des questionnements et des élargissements jusqu'à présent hors de portée. L'enquête engagée depuis quelques années sur le *Narrenschiff* (la *Nef des fous*) en donne une illustration valide.

Notons pour conclure sur ce point que, si le tableau sommaire d'une conjoncture scientifique impose une séquentialisation chronologique, il n'en reste pas moins que les orientations privilégiées par chacune des périodes ainsi définies ne sont en rien (et ne doivent en rien être) exclusives les unes des autres.

### QUELQUES ENSEIGNEMENTS D'UN COLLOQUE

Les travaux poursuivis au Mans ont permis d'aborder une multitude de questions de fond, que nous regrouperons par commodité autour de cinq thèmes.

### 1) Dans l'atelier du typographe

Contrairement à ce que l'on aurait pu croire *a priori*, et qui a souvent été affirmé par la littérature scientifique, le lien de l'auteur avec l'atelier d'imprimerie se révèle avoir dans nombre de cas été relativement étroit: de Brant à Galilée (Isabelle Pantin), à Rousseau (Dominique Varry), à Balzac (Takayuki Kamada), à Mallarmé (Brigitte Ouvry-Vial) ou encore à Vercors (Nathalie Gibert-Joly), de nombreux auteurs ont en effet écrit en fonction de la forme matérielle qu'ils imaginaient pour le livre auquel aboutirait leur texte, quand ils ne sont pas directement intervenu au fil des opérations d'impression. Si la vanité d'auteur est parfois bien présente, comme avec l'exemple du Neuchâtelois Charles Bonnet (Michel Schlup), la question reste posée, de savoir dans quelle mesure la forme matérielle de l'imprimé encadre le travail d'écriture dès son origine – thème que l'on appliquerait encore plus évidemment aux conditions de l'écriture à l'époque de la révolution des nouveaux médias (l'organisation en paragraphes plus ou moins longs n'est-elle pas déterminée par le format des écrans?).

Un aspect de cette thématique a été plus particulièrement envisagé lors du colloque: en effet, les formes matérielles sont ambivalentes, s'agissant d'écrit ou

d'imprimé, et nombre d'auteurs ont si bien intégré les contraintes des presses typographiques qu'ils les utilisent à leur profit pour l'achèvement de leur travail. Les exemples de Balzac (comme plus tard celui de Proust) et de Leopoldo Alas dit Clarin (Jean-François Botrel) montrent comment les jeux successifs d'épreuves sont par eux assimilés à des manuscrits et utilisés pour l'achèvement du processus d'écriture: non seulement il est intéressant à cet égard de voir utilisée dans le cadre de la «librairie d'Ancien Régime» une technique du «coupercoller» que l'on aurait cru exclusivement liée à la disponibilité des médias informatiques, mais ce type de travaux illustre combien peu la critique génétique serait par essence contradictoire avec l'analyse d'histoire du livre.

Inversement, l'auteur peut se décharger sur le prote, ou sur le secrétaire de rédaction, d'un travail de relecture qui s'étend parfois à la correction, voire à la réécriture pure et simple, en cas d'incohérence grammaticale ou autre, comme le montre aussi l'exemple du même Clarin. D'une manière générale, certains choix restent le plus souvent du ressort du compositeur ou du prote, au premier chef ceux qui concernent la ponctuation et la disposition des majuscules, et même le cas échéant l'organisation des paragraphes. De sorte que l'objet imprimé matérialisera l'espace d'une concurrence entre les «autorités» qui en déterminent la forme comme le contenu, l'auteur et éventuellement ceux qui l'entourent, les lecteurs éditoriaux, le prote, les compositeurs, l'éditeur, etc. <sup>20</sup>: c'est l'éditeur qui se met lui-même en scène, sous couvert de révérence envers l'auteur disparu, dans le *Paul et Virginie* de Curmer en 1838. Celui-ci souligne en effet, dans une note portée dans son propre exemplaire:

Enfin, mon cher livre, te voilà revêtu d'un habit selon mes vœux. Depuis dix ans, j'ai rêvé pour toi cette gloire. Grâce à toi, mon cher livre, j'ai étudié la typographie et j'ai été assez heureux pour lui faire faire quelques progrès. J'ai conduit la fabrication du papier dans une voie nouvelle, j'ai fait une révolution dans la manipulation de l'encre typographique, la gravure sur bois n'avait pas été ce qu'elle a fait pour ce livre<sup>21</sup>.

L'examen des pages de titre, avec les mentions retenues ou non pour y figurer, est à cet égard très significatif.

### 2) La bibliographie matérielle

Plusieurs communications ont confirmé la leçon de travaux récents, leçon déjà posée par le premier vulgarisateur de la bibliographie matérielle en France,

Lorsque l'historien dispose de sources privées, celles-ci sont souvent les plus riches d'informations sur cette problématique, comme le montre l'exemple des libraires-imprimeurs Levrault au XIX<sup>e</sup> siècle: Frédéric Barbier, «Chez les Levrault: un éditeur et ses auteurs, années 1820-1870», dans Au siècle de Victor Hugo: la librairie romantique et industrielle en France et en Europe, Genève, Droz, 2003, pp. 79-113, ill. (Rev. française d'histoire du livre, 116-117).

G. Vicaire, Manuel de l'amateur de livres au XIX<sup>e</sup> siècle, tome VII, Paris, 1910, pp. 40-69. Il s'agit de: Bernardin de Saint-Pierre, Paul et Virginie, Paris, Curmer, 1838, 4°.

Wallace Kirsop<sup>22</sup>, qui participait lui-même au colloque: la recherche sur un certain texte suppose bien évidemment de reconstruire l'arborescence de toutes les éditions, émissions, etc., repérables, et d'en donner la description précise. L'édition de *L'Esprit des lois* entre 1748 et 1758 démontre s'il en était besoin la difficulté qu'il y a à déterminer quelle peut être la version que l'on dira la « meilleure » du texte de Montesquieu, notamment en vue d'une édition critique contemporaine (Cecil Patrick Courtney). Cependant, la généalogie n'est pas tout, et le chercheur doit aussi être attentif à examiner le plus d'exemplaires possible des éditions qu'il étudie. Non seulement ceux-ci constituent une source d'information irremplaçable sur la réception d'un certain texte, mais leur examen attentif dévoile des particularités souvent non repérées *a priori*, et peut renseigner sur le travail éditorial lui-même – comme dans le cas des corrections manuscrites systématiquement portées par certains auteurs sur tous les exemplaires de leur livre (Wallace Kirsop).

#### 3) Différenciation des logiques temporelles

Un des grands intérêts de la problématique posée par les organisateurs du colloque du Mans est d'avoir intégré le plus long terme – entendons, l'histoire du livre telle que nous pouvons la développer entre le XVe siècle et l'époque contemporaine. Mais plus que sur cet aspect par ailleurs essentiel, nous insisterons ici sur les logiques temporelles différenciées sur la base desquelles se font les opérations d'écriture, d'édition, de diffusion et de «consommation» des livres (qu'il s'agisse des différentes pratiques de lecture ou de toute autre forme d'utilisation). Cette distinction se révèle en effet très riche d'enseignements sur le plan non seulement de la méthode, mais aussi de la théorie. Le colloque a montré combien le «temps» de l'écriture ne désignait pas un moment clos, mais fonctionnait souvent à la manière d'un processus complexe de rédaction, de réécriture, de corrections, etc., incluant aussi certaines étapes de l'impression ou de l'édition, notamment par le biais des épreuves: l'écriture du texte ne précède pas nécessairement son impression, ni même, en tant que texte «achevé», sa première édition. On connaît nombre d'auteurs qui n'écrivent que sous la menace d'être rattrapés par «la presse» – comprenons, dans l'urgence de fournir les textes à l'édition. Dans son *Introduction à l'étude de la la stratégie littéraire*, Fernand Divoire éclaire ses confrères écrivains:

Hâtez-vous sans repos. Il faut battre le fer pendant qu'il chauffe. Placez votre manuscrit dans les vingt-quatre heures et faites vous signer un bon traité en bonne et due forme. Engagez-vous, s'il le faut, à livrer un roman par moi. Qu'est-ce que ça peut vous faire? Vous avez quatre mois d'avance (...). Et dites-vous que bientôt

Wallace Kirsop, Bibliographie matérielle et critique textuelle: vers une collaboration, Paris, Lettres modernes, 1970.

vous atteindrez ce degré de renommée où l'on peut, enfin! écrire n'importe quoi à des dizaines de milliers d'exemplaires <sup>23</sup>.

Mais ce sont les rythmes de travail à l'œuvre dans l'atelier typographique qui ont surtout retenu l'attention des intervenants. Pour pouvoir travailler, l'imprimeur a évidemment besoin d'un manuscrit publiable, de sorte que les exigences matérielles poussent parfois à réclamer avec insistance à l'auteur la suite de son texte, ou le renvoi rapide des corrections et autres devant être reportées avant le tirage. On sait aussi comment, dans la logique de la «librairie d'Ancien Régime», la présence de fontes suffisantes conditionne le travail de la composition, donc celui de la correction des épreuves et du tirage (Jean-François Gilmont). Il faut encore prendre en compte la disponibilité ou non du personnel, et surtout de la matière première, y compris s'agissant des conditions matérielles de sa réception: Marc-Michel Rey ne peut se lancer dans telle impression de Rousseau parce que les canaux des Pays-Bas sont gelés et qu'il ne reçoit pas ses livraisons de papier. Et, à Neuchâtel, l'édition des œuvres de Jean Bonnet est longtemps conditionnée par la difficulté pour Samuel Fauche de se procurer en quantité suffisante du papier qui réponde aux exigences d'un auteur il est vrai plus que pointilleux.

En outre, comme le soulignaient les organisateurs du colloque, le «circuit de production» engage d'autres acteurs que l'auteur et l'imprimeur ou l'imprimeur-libraire. L'organisation de la diffusion peut aussi influer, le cas échéant, sur le travail même d'écriture, même si le rapport est le plus souvent indirect: comme le montrait déjà l'exemple d'Érasme<sup>24</sup>, le libraire-imprimeur sera attentif à ce que tel ou tel texte sorte à temps pour être présenté à la foire de Francfort (plus tard, à celle de Leipzig), et le fait n'est le cas échéant pas sans incidences sur le travail même d'écriture. Cette dépendance s'accentue avec les progrès du marketing et de la marchandisation, par exemple au XIX<sup>e</sup> siècle pour les fêtes et les étrennes, ou encore pour la rentrée (la «rentrée littéraire») et pour les prix. L'industrialisation de la branche de l'édition entraine une rationalisation de ses différentes composantes à laquelle le travail de l'écrivain ne saurait échapper.

Plus souvent, le jeu des éditions originales, des rééditions et des contrefaçons amène sous l'Ancien régime l'auteur (et son libraire ou son éditeur) à rédiger et à publier des additions ou des corrections dont la concurrence ne pourra pas aussitôt disposer. Bien entendu, ce procédé perd de son efficacité selon que l'espace géographique devient de plus en plus intégré: dès lors que les expéditions, par exemple entre les Pays-Bas, Londres, Paris ou les villes allemandes, peuvent se faire en une quinzaine de jours au plus, il devient possible pour le contrefacteur de se procurer rapidement la dernière version du texte, de sorte que la

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Fernand Divoire, Introduction à l'étude de la stratégie littéraire, Partis, E. Sansot et Cie, 1912, p. 110 (Coll. Quelleriana).

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Karine Crousaz, Érasme et le pouvoir de l'imprimerie, Lausanne Éditions Antipodes, 2005.

protection par le biais de la nouveauté devient de plus en plus illusoire. La logique sur laquelle s'appuie le système des livraisons pourrait s'analyser dans les mêmes termes. Enfin, le paiement et la consommation (la lecture) se font aussi selon des impératifs temporels qui leur sont propres. Nous les mentionnons ici simplement pour mémoire, dans la mesure où ils touchent moins directement la problématique de l'articulation entre l'écrivain et l'imprimeur – sinon en ce que la représentation du lecteur implicite pourra influer sur les choix du libraire éditeur, voire sur le travail de l'auteur.

#### 4) Mise en livre et mise en texte

Les deux formules de mise en livre et de mise en texte avaient été employées par Henri-Jean Martin pour désigner les éléments de l'organisation d'un certain texte en tant qu'il a été publié sous une certaine forme matérielle, dans un livre ou autre. Les deux concepts ont été fréquemment évoqués et utilisés au cours du colloque, sans qu'ils aient jamais fait l'objet d'une réflexion de fond qui permette notamment d'en distinguer l'usage.

Or, la prise en compte de la fonction «temps» fournit peut-être à cet égard une clé opératoire. En effet, si les historiens du livre avaient bien repéré le fait que la mise en livre, par les dispositifs qu'elle définit et qu'elle met en œuvre, encadre nécessairement les pratiques de lecture et d'appropriation possible du texte, ils avaient été moins sensibles au rapport pourtant bien présent entre cette même mise en livre et le rôle de l'écrivain ou de l'auteur. La connaissance qu'a celui-ci des conditions de fonctionnement de l'imprimerie, le cas échéant sa présence physique dans l'atelier, voire sa participation à ses travaux n'est pas sans influer les conditions mêmes de l'écriture: Sébastien Brant a très souvent travaillé en fonction de la mise en forme de son texte par le biais d'un support imprimé, qu'il s'agisse du *Narrenschiff* ou de la *Bible* de 1501-1502 (Alexandre Vanautgaerden), et le processus se prolongera au fil des siècles jusqu'à des auteurs comme Mallarmé, voire à certains américains comme Danielewski et Tomasula (Brigitte Félix). De sorte que nous proposerions volontiers de caractériser la mise en texte comme désignant la construction du texte en quelque sorte en amont de l'atelier, en fonction des conditions (plus ou moins bien intégrées par l'auteur) de fonctionnement de celui-ci; et la mise en livre comme désignant l'organisation de l'objet imprimé en quelque sorte en aval, en tant qu'il conditionne l'appropriation possible de son contenu. C'est dès lors la double perspective inversée du chercheur qui impose *a posteriori* le choix de la terminologie.

### 5) Les catégories de l'histoire littéraire

Si les catégories d'auteur, de texte et d'édition sont bien entendu très étroitement articulées les unes avec les autres, les développements de l'histoire générale du livre et ceux de la bibliographie matérielle confirment pourtant

qu'il s'agit de catégories relatives. L'auteur est censé être à l'origine du texte, mais il n'est pas le seul à intervenir, et les choix des imprimeurs (compositeurs et protes), voire l'histoire des éditions montrent l'importance des contraintes matérielles sur le texte tel qu'il sera effectivement publié. Mieux: l'auteur n'est pas seul au principe du texte, et la question des versions différentes de celui-ci reste toujours posée (donc aussi la question de l'original), tandis que l'examen attentif d'un grand nombre d'exemplaires d'un seul et même texte pousse à relativiser ce que la catégorie d'édition peut avoir de trop univoque. Cette approche, qui confirme l'importance de la bibliographie matérielle, discipline longtemps négligée en France, montre inversement que celle-ci ne saurait constituer une fin en soi: la bibliographie matérielle permet d'éclairer, de manière souvent décisive, les conditions d'élaboration d'un certain texte, et par suite les conditions de fonctionnement de catégories aussi importantes que celles d'auteur, d'écrivain, de texte, de variante ou encore d'édition et de réception. Pour autant, elle ne peut se développer en soi et pour soi, mais bien par rapport à une problématique plus large, engageant notamment l'histoire des textes, l'histoire des pratiques culturelles et, bien entendu, l'histoire du livre.

Enfin, un point particulier, et probablement inattendu de la part des organisateurs du colloque, tient à l'ordre de la représentation et de la psychologie individuelle. La symbolique attachée au livre n'est en effet pas un vain mot – comme le montre jusqu'à aujourd'hui l'histoire des bibliothèques. Le livre, en Occident, désigne le support privilégié de la culture, de sorte que l'attention de l'auteur à la publication de son livre met en jeu une charge psychologique souvent considérable – d'où la volonté de certains professionnels du livre, libraires ou imprimeurs, d'écrire et de publier eux-mêmes (Sabine Juratic). On pensera aussi, dans le même ordre d'idées, aux expériences de Louis-Antoine Caraccioli à propos de la sémiologie des couleurs (Didier Travier), ou, plus tard, à la susceptibilité de Mallarmé quant à la forme que prendra son *Après midi d'un faune*. On se rappellera enfin de l'analyse psychologique que fait le narrateur dans *La Fugitive*, à propos de la découverte de son propre article dans *Le Figaro*:

Ce que je tenais en main, ce n'est pas un certain exemplaire du journal, c'est l'un quelconque des dix mille: ce n'est pas seulement ce qui a été écrit par moi, c'est ce qui a été écrit par moi et lu par tous (...). Ce n'était pas seulement ce que j'avais écrit, c'était le symbole de son incarnation dans tant d'esprits. Aussi, pour le lire, fallait-il que je cesse un moment d'en être l'auteur, que je fusse l'un quelconque des lecteurs du journal...<sup>25</sup>

De sorte que l'apport principal du colloque du Mans est bien d'avoir officialisé la pleine intégration des problématiques de l'histoire du livre à celle de

Marcel Proust, La Fugitive, nelle éd., Paris, Gallimard, 1977, p. 568 (A la recherche du temps perdu, III).

l'histoire littéraire, et donc posé le caractère relatif de catégories jusque-là trop souvent reçues comme absolues. L'articulation entre écrivain (ou auteur) et imprimeur amène nécessairement à s'interroger sur la définition possible du texte et sur son statut: dans le prolongement des travaux poursuivis au Mans, nous dirons que le texte n'apparaît pas comme une abstraction, mais bien comme un paradigme qui se construit et se reconstruit à travers le temps de son élaboration, et à travers l'histoire de sa représentation et de sa propre réception.